



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

A 39

Question orale n° 239

Texte de la question

M. Gilbert Barbier a l'honneur d'exposer à M. le ministre de l'équipement, des transports et du tourisme que l'annonce d'une enveloppe de 14 milliards de francs pour la construction de nouveaux tronçons autoroutiers donne de l'espoir à la région du Jura dont l'économie est faite de nombreuses petites et moyennes industries souffrant de leur isolement. La réalisation de la première tranche de l'autoroute A 39 Dijon-Dole devrait aboutir à une ouverture de ce tronçon en fin d'année 1994. En revanche, la procédure administrative concernant le deuxième tronçon Dole-Bourg-en-Bresse semble stagner et la déclaration d'utilité publique n'est toujours pas prononcée. Aussi souhaite-t-il, d'une part, avoir l'assurance d'une signature imminente de la DUP et que le tracé retenu sera bien Dole-Bourg-en-Bresse et, d'autre part, connaître l'échéancier de ce dossier et la date prévisible d'ouverture à la circulation de cet axe autoroutier.

Données clés

Auteur : [M. Barbier Gilbert](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 239

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : équipement, transports et tourisme

Ministère attributaire : équipement, transports et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 décembre 1993, page 7288

Réponse publiée le : 10 décembre 1993, page 7359

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 8 décembre 1993